

# Entraide entre voisins : les 4 réflexes pour des échanges en toute confiance

---

## Les 4 réflexes de sécurité indispensables

- Vérifiez l'identité et la fiabilité de votre interlocuteur avant tout engagement.
- Définissez précisément le cadre, la durée et les limites de l'aide proposée pour éviter tout malentendu.
- Privilégiez les échanges dans des espaces communs ou sécurisés pour les premières rencontres.
- Conservez une trace écrite ou numérique (SMS, messagerie dédiée) de l'accord conclu entre les deux parties.

## Points de vigilance avant chaque service

- Inspectez l'état du matériel prêté ou emprunté avant et après chaque utilisation.
- Confirmez les horaires exacts de début et de fin de service pour respecter l'emploi du temps de chacun.
- Assurez-vous que les consignes de sécurité ou les spécificités techniques sont bien comprises par le prestataire.
- Informez un proche ou un tiers de confiance si le service implique une intervention inhabituelle ou hors du domicile.

## Conseils pour une entraide sereine et durable

- Remerciez systématiquement pour le service rendu, la reconnaissance renforce le lien social.
- Respectez strictement la vie privée et la discrétion concernant les informations vues ou entendues chez le voisin.
- Communiquez ouvertement et rapidement en cas d'imprévu ou de difficulté rencontrée pendant la mission.
- Restez bienveillant : l'entraide repose sur la réciprocité et la confiance mutuelle.